

LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

UN ORGANE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION POUR LES VILLEFRANCHOIS

COMMUNIQUER

La communication municipale implique un double mouvement :

- dans un sens, la municipalité informe, sans délai et avec précision, la population de ses préoccupations, de ses analyses, de ses projets et de la réalisation de ceux-ci.

- dans l'autre, elle demande aux Villefrancois d'exprimer leurs attentes, éventuellement leurs critiques ou doléances, et surtout leurs propositions.

Le « Journal de la municipalité de Villefranche de Conflent » doit être l'instrument privilégié de cette communication. Il ne peut pleinement remplir son rôle qu'à la condition de bénéficier du concours effectif de tous les Villefrancois.

* Le Conseil Municipal a décidé de doter notre commune d'un organe d'information et de communication qui lui soit propre. Le « journal de Villefranche » paraîtra en fonction de l'actualité locale. Sa périodicité sera donc variable mais, en moyenne, d'un exemplaire tous les deux mois.

* Il comprendra trois rubriques :

- information municipale

- information associative

- libres opinions

* La rubrique « information municipale » présentera et commentera l'action de la municipalité (synthèse des réunions du conseil, projets, travaux en cours, etc...) mais pourra également comporter :

- des informations ne dépendant pas de la municipalité, mais concernant la population

- des invitations à ce que la population s'exprime sur des points pour lesquels la municipalité sollicite son avis préalablement à toute décision.

* la rubrique « information associative » présentera les textes communiqués par les associations ayant leur siège à Villefranche, adressés en Mairie avec la mention expresse : « à faire paraître dans le journal de Villefranche ». Ces textes présenteront particulièrement les manifestations prévues, ainsi que les bilans de celles qui se seront déroulées. Chaque texte ne devra pas dépasser 10 lignes dactylographiées. L'équipe de rédaction ramènera à ce format les textes trop longs, et ne publiera pas ceux ayant un caractère diffamatoire.

* la rubrique « libres opinions » sera consacrée aux courriers transmis ou déposés en Mairie (10 lignes dactylographiées

maximum, et, pour le reste, même traitement qu'au précédent paragraphe, avec notamment demande écrite de parution dans le journal de Villefranche, et élimination systématique des textes anonymes) par toute personne, résidente ou non à Villefranche, désirant commenter des éléments ou événements en rapport direct avec notre cité (tout texte ne concernant pas directement Villefranche étant écarté).

* le journal de Villefranche sera diffusé par le personnel communal à l'ensemble de la population, à raison d'un exemplaire par foyer. En cas d'oubli ou d'erreur de distribution, il pourra être retiré directement en Mairie. Il sera gratuit, et ne comportera aucune publicité.

* le comité de rédaction se compose de Guy DURBET, Joël MENE et Yves POUZENS membres de la commission

AGENDA MUNICIPAL

- Dimanche 29 avril, 11 h :
Journée Nationale du
Souvenir de la Déportation

- Mardi 8 mai, 11 h :
Commémoration de
l'armistice de 1945

- Jeudi 17 mai, 18 h :
« Paroles Buissonnières » à
la Salle des Fêtes

UN APÉRITIF POUR DIALOGUER AVEC LES ELUS

Chaque Villefrancois peut, moyennant la sollicitation d'un rendez-vous, s'entretenir avec chacun des élus municipaux. Ceux-ci proposent en outre de tirer parti du tra-

ditionnel apéritif du 8 mai—apéritif qui aura lieu au terme du défilé de commémoration de l'armistice de 1945—pour rencontrer, collectivement ou

individuellement, tous les Villefrancois, répondre à leurs questions, et leur présenter les premières initiatives municipales de ce mandat.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2001

1ER TOUR (11MARS 2001)

202 inscrits

168 votants

Huguette TEULIERE	139 voix	élue
Rose marie SORIA	134 voix	élue
Guy DURBET	120 voix	élu
Joël MENE	119 voix	élu
Marie Thérèse BACO	118 voix	élue
François GALTE	117 voix	élu
Patrick PARENT	116 voix	élu
Yves POUZENS	113 voix	élu
François TARD	113 voix	élu
Jean Yves MICCI	78 voix	
Béatrice BOUGHON PRATS	72 voix	
Christian PLANAS	71 voix	
Patrick VUILLET	71 voix	
Bénédicte MOVILLA	68 voix	
Annie BOIX	49 voix	
Pierre MENE	46 voix	
Michèle REMAURY	28 voix	
Bernard CASTILLO	23 voix	
Marie Thérèse BOUTHEMY	17 voix	

Le reste des suffrages exprimés se reporte sur 27 noms

2EME TOUR (18 MARS 2001)

202 inscrits

168 votants

Béatrice BOUGHON PRATS	80 voix	élue
Jean Yves MICCI	67 voix	élu
Joseph BOLLO	60 voix	
Christian PLANAS	60 voix	
Patrick VUILLET	23 voix	
Bénédicte MOVILLA	19 voix	
Antoine SORIA	1 voix	

ÉLECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vendredi 23 mars 2001

- François GALTE, Maire
- Huguette TEULIERE, Premier Adjoint au Maire
- Rose Marie SORIA, Second Adjoint au Maire

LES QUATRE TAXES

Le Conseil municipal a décidé de maintenir le taux des quatre taxes à leur montant antérieur, sans augmentation. Pour mémoire voici un comparatif de ces taux par rapport aux moyennes départementale et nationale :

	Villefranche	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale
Taxe d'Habitation	6.96%	12.50%	13.50%
Taxe Foncière (bâti)	11.00%	17.48%	17.23%
Taxe foncière (non bâti)	30.21%	44.18%	40.88%
Taxe professionnelle	11.60%		14.80%

LES COMMISSIONS MUNICIPALES et EXTRA MUNICIPALES

- Constituées lors de la séance du 30/03/2001
- Monsieur le Maire est membre es-qualité de chaque commission
- Chaque commission décidera des dates et modalités de ces réunions, et les annoncera par le « journal »
- Chaque commission pourra s'assurer, ponctuellement ou régulièrement, du concours de participants, membres ou non du conseil municipal, autres que ceux composant la liste ci-après
- Le nom du président de chaque commission est le premier de la liste.

* FINANCES : BACO, BOUGHON, SORIA, TARD, TEULIERE

* PERSONNEL / TRAVAUX COMMUNAUX / GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL : POUZENS, MICCI, PARENT, SORIA

* EDUCATION / JEUNESSE : SORIA, MENE, MICCI, PARENT

* INTERCOMMUNALITE : DURBET, BOUGHON, MENE, TEULIERE

* COMMERCE / ARTISANAT / PUBLICITE COMMERCIALE / TOURISME : MENE, BOUGHON, DURBET, POUZENS, TARD

* COMMUNICATION : DURBET, MENE, POUZENS

* ANIMATIONS / FETES / CEREMONIES : SORIA, BACO, BOUGHON, DURBET, MENE, POUZENS, TARD, TEULIERE

* ESPACES PUBLICS : POUZENS, BACO, BOUGHON, MENE, PARENT, TEULIERE

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat Intercommunal Vallée de la ROTJA :
DURBET / PARENT
- Syndicat Intercommunal Protection Aménagement du Canigou : GALTE / MENE
- Syndicat Intercommunal scolaires et de Transport : SORIA / MICCI
- Syndicat Intercommunal de Télévision du Conflent : PARENT / MENE
- Syndicat Intercommunal Ordures Ménagères Vallée Têt et Rotja : POUZENS / DURBET
- Syndicat Départemental d'Électricité des P.O. : PARENT / MICCI

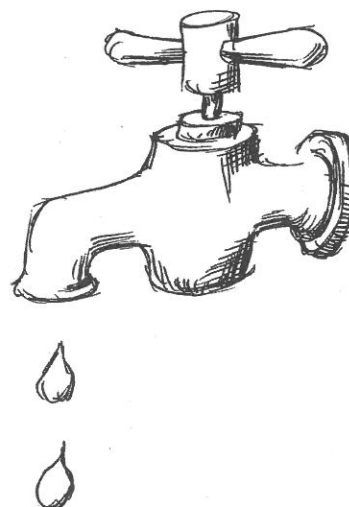
LA DISTRIBUTION D'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Afin de provisionner en vue de la réalisation de la station d'épuration et de la mise aux normes du réseau (opération programmée pour 2003), le Conseil Municipal a décidé :

- de maintenir la prime fixe à 200 francs HT
- d'augmenter le m³ d'eau potable de 6.50 francs à 7.00 francs HT au titre de la distribution et de 4.25 francs à 4.60 francs HT au titre de l'assainissement
- de maintenir la taxe du FNDAE à 0.140 francs HT le m³

LA TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES

Pour 2001, le Conseil Municipal a décidé de porter la taxe sur les ordures ménagères de 5.66 à 7.61 % afin de faire face à l'augmentation de la facturation (250 francs de plus par habitants) décidée par le SIVM d'Ordures Ménagères des Vallées de la Têt et de la Rotja.



LUNDI DE PAQUES

Pour que le week-end Pascal soit festif jusqu'au bout, et, que la tradition Villefrancoise de Fêtes du Lundi de Pâques, soit perpétuée, le précédent conseil municipal avait programmé une fête pour le 16 avril 2001, afin de ne pas mettre dans l'embarras (manque de temps...) les nouveaux élus..

En partenariat avec le Syndicat des Commerçants non sédentaires des Pyrénées Orientales, et, grâce à la générosité de la quasi totalité des commerçants du village et de la chambre de commerce et d'industrie, les animations (Saskia et sa harpe, les Troubadours médiévaux, Les Castellers de BAH0) ont pu être auto-financés et le budget bouclé, de manière à ne pas imposer de dépenses imprévues à la nouvelle municipalité.

Malgré l'absence des catalans du sud, qui après avoir animé nos rues toute la semaine sainte, s'en retournent chaque année le lundi.

La foule (et le soleil !!) étaient au rendez vous, ainsi que, foire, bibelots, manèges, tourneur sur bois, couteaux catalans, ferronnerie d'art, bière catalane ...etc.

Bienvenue aux nouvelles idées pour les prochaines fêtes.

INFORMATION ASSOCIATIVE

LA FETE DES GEANTS DU DIMANCHE DE Pâques

Dimanche 15 avril la cité Villefrancoise a été livrée aux Géants. Venus de MANRESA, du quartier de Saint Andreu del Palomar de BARCELONE, de BORREDA (Lleida) et des ANGLES (qui effectuaient leur première sortie avant leur baptême le 15 août 2001) ils ont été accueillis par Guillaume Raymond et Sancia, les maîtres des lieux. Le cortège des dix géants et leurs géjants, accompagnés de grosses têtes et du gall (coq) de Borreda a déambulé la matin à 11 heures et l'après midi à 15 heures au rythme endiablé de nombreux musiciens. La foule rassemblée à Villefranche a salué, comme il se doit, la fête « gigantesque » du dimanche pascal donnant ainsi le départ aux réjouissances et aux agapes du printemps. La Salle des Fêtes a accueilli plus de 160 convives pour une grillade préparée par une vingtaine de géjanters villefrancois. La municipalité avait mis à disposition les gîtes Saint Jean pour le groupe de MANRESA (arrivé la veille). Les Barcelonais étaient quant à eux hébergés au camping de Prades, ils ont pu ainsi faire la découverte de notre cité et de ses alentours, durant 2 jours.

Rose Marie SORIA
Trésorière de l'Association des Géants

FREQUENTATION DES REMPARTS

Par rapport à l'an dernier, le nombre de visiteurs des remparts est en progression de 25% pour les quatre premiers mois de l'année, et de 26% pour la seule semaine sainte.

Cécile MONTAUDON
Déléguee de l'Office de Tourisme

